

Reprise des vols domestiques dès dimanche

Les fermetures de certains commerces prorogées de 15 jours

Page 16

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5236 - Mardi 1^{er} décembre 2020 - Prix : 10 DA

Epidémie

21 décès et 978 nouveaux cas en 24 heures

Page 2

D' Bekkat affirme que la vaccination pourrait débuter en janvier

«Le vaccin anti-Covid 19 sera distribué gratuitement»

Page 2

Le principal dossier de politique extérieure qui attend Joe Biden

Par Mohamed Habili

A quelques semaines seulement de la fin de son mandat, Donald Trump voulait faire bombardier une installation nucléaire iranienne, au risque d'un embrasement du Golfe. Au bout du compte cette attaque n'a pas eu lieu, le président américain, a-t-on dit, s'étant laissé convaincre par ses conseillers militaires qui justement ont argué du danger d'une guerre totale dans une région déjà par elle-même hautement inflammable. En fait, il semble bien que lui et ses alliés dans la région avaient le choix entre un raid aérien contre un site nucléaire iranien et la liquidation physique du principal scientifique responsable du programme nucléaire de son pays, Mohsen Fakhrizadeh, désigné comme la future cible du Mossad par le Premier ministre israélien depuis des mois lors d'une présentation à la télévision du programme nucléaire iranien. Ils ont opté pour l'assassinat, à la suite d'une opération audacieuse qui en dit long sur les lacunes du système sécuritaire iranien.

Suite en page 3

Malgré le ras-le-bol des voyageurs et la colère des transporteurs

Toujours pas de transport inter-wilayas...

● Béjaïa / Les transporteurs interurbains s'insurgent



PH/D. R.

A l'arrêt depuis mars dernier en raison du coronavirus, les transporteurs inter-wilayas sont à bout de patience et de ressources et demandent la reprise de leurs activités le plus vite possible. Page 3

Procès Karim Tabbou

Le procureur requiert 3 ans de prison ferme

Page 2

De nombreux projets pour améliorer les conditions de vie

8 millions d'Algériens vivent dans des zones d'ombre

Page 3

D^r Bekkat affirme que la vaccination pourrait débuter en janvier

«Le vaccin anti-Covid 19 sera distribué gratuitement»

■ La campagne de vaccination pourrait commencer au mois de janvier en Algérie, indique le D^r Berkani Bekkat, membre du Conseil scientifique de suivi de l'épidémie de coronavirus, qui annonce une nouvelle qui devrait rassurer les citoyens : le vaccin anti-Covid sera gratuit pour les Algériens.

Par Louisa Ait Ramdane

Au moment où plusieurs laboratoires ont annoncé la mise au point de vaccins anti-Covid-19, l'Algérie, par souci de préserver la santé de ses citoyens, a adopté une démarche de prudence, préférant attendre le feu vert de l'OMS, seule institution mondiale de santé à porter son appréciation sur la qualité et les effets secondaires d'un vaccin.

Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio nationale, le D^r Bekkat a évoqué la date de disponibilité de ce vaccin tant attendu. Il a fait état de sa mise sur le marché dès le début de l'année 2021 et qu'il est fort probable que la campagne de vaccination débutera au mois de janvier 2021.

Le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'épidémie de Covid-19 a critiqué la situation de la Caisse d'assurance sociale, laquelle, selon lui, n'a pas pu faire d'efforts face à la situation sanitaire, comme la question de l'indemnisation pour la détection du virus.

D'autre part, le D^r Bekkat a souligné la nécessité d'adopter un passeport-médical santé, tel qu'il est en vogue dans le monde entier, afin de permettre la libre circulation entre les pays, sauf, a-t-il ajouté, que ce document devra être homologué par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'invité de la radio explique qu'il faudrait, au préalable, savoir qui vacciner, comment vacciner et dans quelles conditions. Pour lui, il ne faudrait pas qu'il y ait la

moindre défection dans la chaîne de vaccination en elle-même.

L'autre aspect va consister à toucher le plus grand nombre de populations «par ordre de priorité», citant en cela les personnels de soins et les personnes âgées, ainsi que les personnes affectées de maladies chroniques en particulier.

A propos des types de vaccins que l'Algérie choisira, le Docteur Bekkat observe qu'elle sera déterminée sur la base des dossiers scientifiques fournis par les laboratoires, des recommandations de l'OMS, «condition sine qua none» des instances de contrôle sanitaire algériennes, que sont l'Agence nationale du médicament, l'Institut Pasteur et le Comité de lutte contre le Covid 19, «qui ont leur mot à dire concernant l'efficacité, la maniabilité et l'éventuelle toxicité de ces vaccins». En attendant que des agréments soient délivrés aux types de vaccins appelés à être mis sur le marché, l'Algérie ne choisira, parmi ceux proposés, que celui «qui doit être le plus efficace, tout en n'étant pas trop cher et pas nocif, c'est-à-dire ne pas avoir d'effets secondaires graves».

Par ailleurs, le Docteur Bekkat révèle que le pays pourrait être amené à acquérir plusieurs marques de vaccin et ne pas avoir affaire à un seul fournisseur.

Djerad met en place deux task force

L'heure est aux préparatifs pour l'acquisition du précieux vaccin anti-Covid-19. Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a



Ph/D. R.

instruit de la mise en place d'un dispositif opérationnel qui sera chargé de la préparation de tous les aspects logistiques liés à l'opération d'importation du vaccin ainsi que son stockage et sa distribution.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé un Conseil interministériel consacré à la situation sanitaire dans le pays, selon un communiqué des services du Premier ministre.

Dans ce contexte, Djerad a instruit de la mise en place d'un dispositif opérationnel qui sera chargé de la préparation de tous les aspects liés au vaccin.

Ce dispositif va s'articuler autour de deux «task force», dont le Premier ministre en a tracé les rôles et prérogatives.

La première d'ordre sanitaire, présidée par le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a pour mission de «proposer la stratégie d'acquisition du vaccin, le plan de vacci-

nation à mettre en œuvre ainsi que la préparation du personnel appelé à être mobilisé dans la campagne de vaccination».

La seconde task force, présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, est chargée de «préparer l'organisation de la logistique nécessaire au transport, au stockage et à la distribution du vaccin».

A ce titre, le Premier ministre

a indiqué que «le choix du produit, qui revient en premier lieu à l'autorité sanitaire, doit impérativement offrir les gages de qualité, de fiabilité et bénéficier de l'agrément de l'Organisation mondiale de la santé».

En outre, il a souligné que cette question «revêt la plus grande priorité pour les pouvoirs publics qui mobiliseront tous les moyens financiers et matériels dans ce cadre».

L. A. R.

Epidémie 21 décès et 978 nouveaux cas en 24 heures

L'ALGÉRIE a enregistré 21 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, quatre cas de plus qu'hier (17), portant à 2 431 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse, avec 978 cas, soit 31 cas de moins par rapport au bilan d'hier (1 009), pour atteindre au total 83 199 cas confirmés. **R. N.**

Procès Karim Tabbou

Le procureur requiert 3 ans de prison ferme

Le procureur près le tribunal de Koléa a requis trois ans de prison ferme contre Karim Tabbou, assortis d'une amende de 100 000 DA et saisie de tous les objets confisqués. Après plusieurs reports, le procès s'est ouvert hier au tribunal de Koléa. Karim Tabbou est poursuivi, depuis septembre 2019, pour «atteinte au moral de l'Armée». Selon le Comité national pour la libération des détenus (CNLD), il s'agit du procès de sa première arrestation (arrêté le 11 septembre 2019 et libéré le 25 septembre par le tribunal de Koléa), avant son arrestation le 26 septembre et sa mise sous mandat de dépôt par le tribunal de Sidi M'hamed d'Alger. Pour rappel, le porte-parole du parti non agréé UDS (Union démocratique et sociale) a été condamné le 11 mars dernier à 12 mois de prison, dont 6 mois avec sursis par le tribunal de Sidi M'hamed. Le parquet a introduit un appel et la 5^e chambre d'accusation près la cour d'Alger a aggravé sa peine, le 24 mars dernier, à une année de prison ferme. Karim Tabbou est en liberté provisoire depuis le 2 Juillet 2020.

Affaire Condor : Ouyahia et Sellal condamnés à cinq ans de prison ferme

Le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a prononcé hier une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de 2 millions de DA, dont 1 million pour le Trésor public, contre les anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, poursuivis pour l'octroi d'indus privilégiés aux frères Benhamadi, propriétaires du Groupe Condor. Ouyahia et Sellal sont accusés d'octroi de privilèges injustifiés au Groupe Condor et ses filiales, dont des facilitations pour la réalisation d'une usine de fabrication de médicaments «GP Pharma» dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah (ouest d'Alger), laquelle était gérée par l'ancien ministre de la Poste et des Technologies, Moussa Benhamadi, décédé en juillet dernier à la prison d'El Harrach, des suites de la Covid-19. Le Groupe Condor a également bénéficié de facilitations illégales accordées par Ouyahia et Sellal, pour la réalisation d'un centre dédié aux brûlés à Skikda par la société «Travocovia», une des filiales du Groupe Condor, en sus de l'abus de fonction lors de la conclusion de marchés avec l'opérateur public de téléphonie mobile Mobilis pour l'acquisition de téléphones portables et tablettes auprès du groupe Condor. Concernant le chef d'accusation de financement de la campagne électorale

de l'ancien président, Abdelaziz Bouteflika, pour la présidentielle d'avril 2019 annulée, pour lequel sont poursuivis Abdelmalek Sellal et Abdelghani Zaalane en tant que directeurs de campagne, le tribunal a décidé l'extinction de l'action publique.

Le procès de «Madame maya» reporté au 7 décembre

Le procès de Nachinachi Zoulikha-Chafika, dite «Madame Maya», jugée pour des affaires de corruption, a été reporté hier par le tribunal de Chéraga au 7 décembre prochain. Le report est dû à l'absence des accusés, notamment l'ancien ministre du Travail, Mohamed El Ghazi et l'ancien ministre des Transports, Abdelghani Zaalane. «M^{me} maya» a été condamnée le 14 octobre dernier à 12 ans de prison ferme et une amende de 7 millions de dinars, avec saisie de ses biens, rapportent plusieurs médias. Le parquet avait requis une peine de 15 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions de dinars à l'encontre de Nachinachi Zoulikha-Chafika. Ses deux filles ont été condamnées à 5 ans de prison et à une amende de 3 millions de dinars chacune, avec saisie de leurs biens également. Le tribunal a aussi condamné

l'ancien DGSN, Abdelghani Hamel, et les anciens ministres, Abdelghani Zaalane et Mohamed El Ghazi, à 10 ans de prison ferme et une amende de 1 million de dinars. Abdelghani Hamel, Mohamed El Ghazi et Abdelghani Zaalane devront payer respectivement 3 millions DA, 7 millions DA et 1 million DA au Trésor public qui s'est constitué partie civile. Des peines comprises entre 3 et 10 ans de prison ferme ont, en outre, été prononcées à l'encontre des autres accusés.

L'ancien directeur général de la PCH sera jugé aujourd'hui

Le tribunal de Dar el Beida a programmé aujourd'hui le procès de l'ancien directeur général de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH), Tarek Djaâbouh. L'accusé est poursuivi pour détournement et dilapidation de deniers publics, passation de marchés non réglementés, surfacturation et transfert illégal de devises vers l'étranger. Pour rappel, Tarek Djaâbouh a été placé en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach par le juge d'instruction du tribunal de Dar el Beida, le 17 mai 2020. **Meriem Benchaouia**

Malgré le ras-le-bol des voyageurs et la colère des transporteurs

Toujours pas de transport inter-wilayas...

■ A l'arrêt depuis mars dernier en raison du coronavirus, les transporteurs inter-wilayas sont à bout de patience et demandent la reprise de leurs activités le plus vite possible.

Par Thinhinene Khouchi

La colère monte chez les transporteurs inter-wilayas, bus ou taxis, qui sont à l'arrêt depuis le mois de mars dernier. En effet, si certaines activités ont pu reprendre depuis juillet, la station de bus et taxis inter-wilayas de Kharouba à Alger est vide depuis maintenant neuf mois en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Les chauffeurs arrivent à bout de patience et de ressources et appellent à la reprise de leurs activités. «Je n'arrive plus à tenir. Neuf mois c'est vraiment trop et insupportable de rester sans revenus pendant toute cette période», nous dira Ali, chauffeur de bus inter-wilayas. Un autre chauffeur professionnel de taxi jaune, qui prend le risque de garer son taxi à quelques pas de la station de Kharouba dans l'attente de voyageurs, nous déclarera : «On est à l'arrêt depuis mars dernier. On est obligé de travailler même illégalement et de gagner notre pain». Et d'ajouter : «J'avais un peu d'argent de côté, mais avec le mois de ramadan, l'Aid el Fitr,

Aid el Adha, la rentrée scolaire et autres événements, j'ai tout dépensé donc je suis obligé de travailler même si je risque une amende ou même de perdre ma licence». En outre, de par l'arrêt du transport inter-wilayas les voyageurs ont aussi été pénalisés. Certains ont dû annuler leurs voyages, d'autres, contraints de faire la navette d'une wilaya à une autre, sont obligés de subir les prix des taxis clandestins qui profitent de cette crise pour se faire plus d'argent. Si «officiellement» aucun taxi collectif jaune n'est autorisé à prendre de voyageurs, les abords des deux grandes stations de taxis et de bus inter-wilayas grouillent de chauffeurs clandestins. Selon Abdelkader Benbrahim, représentant du Syndicat national des taxis et transporteurs (Sntt-Ugta), «ils sont présents dans les 58 wilayas de façon normale. Les clandestins sont intouchables et les prix ont doublé ou triplé». En effet, «alors qu'un aller simple pour Constantine ne dépassait pas 1 000 DA, désormais avec les chauffeurs clandestins c'est 3 000 DA la place. C'est du n'im-



Ph.D. R.

porte quoi !», nous dira un homme d'une cinquantaine d'années qui devait se rendre à Constantine. Note interlocuteur a ajouté qu'«il est temps de laisser les chauffeurs de bus et de taxi inter-wilayas reprendre leurs activités, car ils sont vraiment indispensables». A ce propos, s'exprimant jeudi dernier sur ce sujet, le ministre des Transports, Lazhar Hani, a indiqué que le transport de voyageurs inter-wilayas n'est pas autorisé à reprendre pour des raisons «tout à fait objectives» liées à la pandémie de coronavirus. «Parce

que cela fait des déplacements de longs trajets, c'est impossible à contrôler et c'est le lieu de l'installation de la pandémie par excellence», a-t-il dit, ajoutant que «c'est dans le cadre des mesures barrières prises pour empêcher la circulation de la pandémie» que le transport inter-wilayas n'est pas encore autorisé. Le ministre a précisé que seuls les transports urbains (bus, taxis, tramway) sont autorisés. Le transport par câble (téléphérique), métro et train sont toujours suspendus.

T. K.

Béjaïa

Les transporteurs interurbains s'insurgent

Les transporteurs interurbains de voyageurs de la vallée de la Soummam sont entrés hier en grève de trois jours. Très impactés par la suspension de leurs activités pendant plusieurs mois et ensuite par les mesures préventives prises pour freiner la propagation de la pandémie du coronavirus, les transporteurs ont voulu le faire savoir en revendiquant «l'annulation de l'arrêt relatif à la limitation du nombre de voyageurs à 50 % de la capacité des bus et enfin la hausse du prix du ticket de transport». Le transport de voyageurs a été paralysé dans nombreuses lignes desservant la gare routière du chef-lieu de Béjaïa depuis la vallée de Soummam, dont les

communes de Tazmalt, Akbou, Ouzellaguene, Béni-Djéllil, Sidi-Aïch, Seddouk, Semaoune, Béni-Maouche, Adekar, Barbacha et Féraoun. Les grévistes revendiquent aussi «le versement des aides financières accordées par l'Etat aux secteurs d'activités impactés par le Covid-19, dont le secteur du Transport». D'autres lignes ont partiellement été touchées par cette grève dont celles desservant la gare routière à partir des communes de Timezrit, El-Kseur, Chemini et Amizour. Les lignes desservant l'est de la wilaya n'ont pas adhéré à cette grève. En outre, la RN 26 a été coupée par des habitants de la commune de Tifra qui revendiquent la prise en charge de leurs

doléances restées sans suite depuis la fermeture, en juillet 2019, du siège de l'APC. Les mécontents ont diffusé une déclaration la veille, rejetant la responsabilité sur les autorités. Ils ont souligné le fait que les autorités de wilaya et centrales ont été informées, par courrier, des revendications des villageois, notamment le raccordement à l'eau potable, au gaz de ville, la mise en service des projets déjà achevés, le lancement des projets inscrits, dont le groupe scolaire, l'aménagement urbain, la réalisation d'un CET afin de mettre fin à la décharge contrôlée de Sikh Oughervi, et bien d'autres points comme un com-

mission d'enquête sur la gestion de l'APC. Notons que la route a été coupée à hauteur du village Rémila et d'énormes désagréments ont été causés aux usagers de cet important axe routier qui relie Béjaïa au centre du pays. Des centaines d'automobilistes, camionneurs, travailleurs, voyageurs et étudiants, ont été bloqués sur les lieux et ne savaient plus à quel saint se vouer. Il est à déplorer aussi le blocage, au niveau de Remila, d'un camion qui transportait de l'oxygène pour les malades atteints de Covid19, selon la déclaration de la directrice du CHU Khéllil-Amrane sur les ondes de la radio locale.

Hocine Cherfa

De nombreux projets pour améliorer les conditions de vie

8 millions d'Algériens vivent dans des zones d'ombre

Le nombre d'Algériens qui vivent dans des zones d'ombre est de 8 millions de personnes, a indiqué, hier, le conseiller du président de la République chargé des zones d'ombres, Brahim Merad. S'exprimant au forum de la Radio nationale, M. Merad a affirmé que «l'Etat n'a pas le droit de les laisser en marge du développement». Selon lui, un budget conséquent a été alloué pour prendre en charge les habitants de 15 044 zones d'ombre recensées à l'échelle nationale. Une enveloppe de 48 000 milliards de centimes a été allouée au financement des 38 700 projets destinés aux différentes localités déshéritées existant dans différentes wilayas du pays. L'orateur a expliqué que depuis le mois de février dernier, 12 489 projets ont déjà bénéficié d'un financement estimé à 18 400 milliards de centimes. Pour rappel, le mois de février passé, le président

de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait tenu une réunion avec les walis auxquels il a enjoint de prendre en charge les zones d'ombre. Brahim Merad a expliqué, par ailleurs, que les ressources financières allouées «ont été mobilisées à partir des budgets des wilayas octroyés au titre de la loi de finances de l'année en cours». 38 % des projets prévus ont été concrétisés avec des fonds existants déjà dans les caisses des wilayas. Les besoins de ces zones d'ombre, explique l'invité du forum de la Radio nationale, sont essentiellement «la construction de routes menant aux villages et aux écoles, le raccordement à l'électricité et au gaz, la garantie d'une couverture sanitaire parfois quasi inexistante...». 14 secteurs sont concernés par les besoins des habitants de ces zones, a-t-il souligné, affirmant que de nombreuses autres opérations de dévelop-

pement seront enregistrées afin de rattraper les choses et régler les problèmes auxquels sont confrontés les citoyens. L'orateur a ainsi expliqué que des centaines de petits projets de développement ont été réalisés durant les quatre derniers mois, ce qui a permis d'alléger la souffrance des résidents de ces zones. Ces projets, a-t-il précisé, ont été concrétisés avec de petites enveloppes financières au niveau des wilayas des Hauts-Plateaux, du Sud et dans les régions frontalières. «50 % des opérations de développement programmées seront parachevées d'ici à la fin de l'année», a-t-il affirmé. Brahim Merad a rappelé que le Président Tebboune a décidé de donner de l'importance à l'amélioration des conditions de vie dans les zones d'ombre et en finir avec les méthodes classiques de prise en charge de ce dossier.

Aomar Fekrahe

LA QUESTION DU JOUR

Le principal dossier de politique extérieure qui attend Joe Biden

Suite de la page une

A en croire «le New York Times», qui avait rapporté quelques jours auparavant la liquidation dans Téhéran du numéro deux d'Al-Qaïda, ce serait le deuxième attentat du genre en quelques semaines seulement, qu'il faut mettre à l'actif d'un ou de plusieurs services secrets ennemis de la République islamique d'Iran, qui en effet peut se flatter d'en compter un certain nombre autour d'elle. Si au lieu de Joe Biden, le gagnant à la présidentielle américaine du 3 novembre, c'avait été Donald Trump, une nouvelle guerre du Golfe aurait été inévitable à un moment ou à un autre de son deuxième mandat. Le plus probable d'ailleurs, c'aurait été bien plus près du début que de la fin de ce nouveau mandat. En témoigne en premier lieu la normalisation avec Israël de deux des monarchies du Golfe, les Emirats et le Bahreïn, laquelle autrement ne se serait pas produite. Cette paix, si on peut donner ce nom à ce qui ressemble fort à une alliance militaire par provision, qui plus est entre deux Etats qui ne s'étaient jamais fait la guerre, est la meilleure preuve que le projet de guerre contre l'Iran a mûri et que d'ici à ce qu'elle éclate, il n'y a vraisemblablement pas loin. L'élection de Biden saura-t-elle empêcher, lui qui s'est dit prêt à renouer avec l'accord de Vienne sur le programme nucléaire iranien ? Telle est la principale question de politique extérieure, non seulement pour lui et son pays, mais pour tout le Moyen-Orient, et par ricochet pour le reste du monde, qui se posera à lui dès sa prise de fonction, et à quoi il lui sera pour le moins difficile de se dérober. C'est là d'ailleurs tout le message de l'assassinat du scientifique iranien. Ses auteurs lui ont signifié par son entremise qu'ils s'opposeraient y compris par les actes à tout choix de sa part qui serait dans la ligne de la politique de l'administration Obama, à laquelle lui-même du reste appartenait. Qu'ils tenteraient au besoin de lui forcer la main, par l'accomplissement par exemple d'autres provocations comme celle dont Mohsen Fakhrazadeh a fait dernièrement les frais. Il arrivera bien un jour où l'Iran se décidera à répliquer, en s'attaquant à l'un ou l'autre allié des Etats-Unis, ou bien en commettant tel ou tel acte dans les eaux du Golfe obligeant les Etats-Unis à intervenir contre lui. M. H.

Tizi-ouzou/ Suite aux dernières chutes de pluie

Le barrage de Taksebt reçoit un apport de plus de 3 millions de mètres cubes

■ La wilaya de Tizi Ouzou a cumulé en 48 heures une quantité de plus de 120 millimètres de pluie (de samedi à lundi matin).

Par Hamid M.

Le barrage de Taksebt (14 km au sud de Tizi Ouzou) a reçu, ces trois derniers jours, un apport de plus de 3 millions de mètres cubes, suite aux dernières chutes de pluie. En effet, selon la responsable de cette infrastructure hydraulique, Sorya Alik, qui s'exprimait hier sur les ondes de la radio locale, il a enregistré une hausse de son taux de remplissage de plus de 2 %, remontant ainsi de 18 à 20 %, soit un volume global emmagasiné de 26 millions de mètres cubes. Par ailleurs, la



wilaya de Tizi Ouzou a cumulé en 48 heures une quantité de plus de 120 millimètres de pluie (de samedi à lundi matin), selon les services de l'Office national

de la météorologie (ONM). Même la neige a fait son apparition à la faveur de cette perturbation climatique sur les hauteurs dépassant les 1 400

mètres d'altitude. A noter que les services de l'ONM prévoit une nouvelle vague de froid qui sera marquée par de la pluie et de la neige sur la région pour

vendredi prochain. Il pourrait neiger à partir de 1 200 m d'altitude, selon les mêmes prévisions.

H. M.

Lutte contre sida et coronavirus : un «défi opérationnel»

32 000 personnes vivent avec le VIH-sida en Algérie

La mise en œuvre du Plan national stratégique (PNS) IST/VIH/sida, pour la période 2020-2024, s'apparente cette année à un «défi opérationnel» pour l'Algérie en raison de la pandémie de coronavirus, indique le ministère de la Santé, appelant l'ensemble des acteurs de la riposte contre le sida à en prendre «la mesure». Dans une note conceptuelle diffusée la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le 1^{er} décembre de chaque année, le ministère de la Santé relève «le caractère ambitieux» des objectifs du PNS et convie «tous les acteurs de la riposte nationale à prendre, dès à présent, la mesure du défi opérationnel» que représente la mise en œuvre dudit Plan, en particulier dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19. C'est pourquoi, cette célébration, à travers une journée d'information prévue aujourd'hui au siège du ministère de la Santé, mais aussi des actions au niveau national, est placée sous le slogan «Pendant le Covid-19, assurer les soins et le traitement du VIH est la responsabilité de tous». L'objectif, précise la même source, étant de rappeler qu'«un défi d'une telle ampleur ne peut être surmonté qu'en instaurant une solidarité mondiale, en acceptant notre

responsabilité partagée et en mobilisant une riposte qui n'oublie personne». Tout en soulignant que ce défi peut être relevé, les rédacteurs de la note tiennent à rappeler que «dès le début de l'épidémie de l'infection VIH/sida, l'Algérie s'est investie dans la riposte de façon volontariste et déterminée, à travers un engagement politique, régulièrement réaffirmé et traduit par un financement conséquent». Un financement, est-il ajouté, qui «garantit à titre gratuit et universel toutes les prestations médicales, y compris le traitement anti-retroviral (ARV) pour tous, ainsi qu'une approche participative et multisectorielle impliquant les acteurs gouvernementaux, la société civile et les partenaires au développement». A ce titre, l'Algérie s'est dotée d'un nouveau PNS, le 5^e du genre, et développé depuis 2002 dans le cadre du processus de planification stratégique axé sur les résultats préconisés par l'Onusida. Ce Plan, est-il rappelé, se veut être «la traduction de tous les engagements auxquels l'Algérie a souscrit, notamment, la Déclaration d'Alger sur l'accélération du dépistage du VIH au Moyen-Orient et en Afrique du Nord ainsi que la stratégie Onusida visant à mettre fin à l'épidémie du sida, d'ici à 2030, à travers

l'objectif intermédiaire des cibles 90-90-90». A cet effet, le document en question vise à «accélérer et amplifier la riposte nationale au regard de la dynamique de l'épidémie, à travers un ensemble de stratégies et d'interventions afin de rompre la chaîne de transmission des IST/VIH et à assurer un accès universel à la prévention, au dépistage et aux soins. Ceci, tout en améliorant la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH au sein d'un environnement non discriminant à travers une riposte pérenne et résiliente». Pour l'ensemble de la communauté internationale, la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida 2020 «ne ressemblera pas aux éditions précédentes», tant le Covid-19 «menace les progrès accomplis au cours des 20 dernières années dans le domaine de la santé et du développement, dont les avancées de la lutte contre le VIH», déplore le ministère de la Santé. Aussi, le Covid-19 «aggrave-t-il le retard pris par la riposte au sida», incitant l'Onusida à interpellier, «de toute urgence», et à travers son rapport «Prévenir contre les pandémies en mettant les gens au centre», les pays afin de tirer les leçons du «financement insuffisant» destiné à la Santé et à «prendre des actions à l'échelle

mondiale pour mettre un terme au sida et aux autres pandémies». A fin juin 2020, il a été recensé 32 000 personnes vivant avec le VIH sida et sous traitement en Algérie, dont 31 000 adultes âgés de 15 ans et plus, selon les données du ministère de la Santé et d'Onusida. Aussi, pour le ministère de tutelle, la célébration de ladite Journée mondiale constitue «une opportunité pour présenter les progrès vers les cibles 90-90-90 aux niveaux global, régional et national, les stratégies de l'accélération de la riposte dans le cadre de la mise en œuvre du PNS 2020-2024 dans le contexte du Covid-19 ainsi que pour évoquer les mesures innovantes à prendre pour relever les défis actuels et contribuer aux objectifs ambitieux de mettre fin d'ici à 2030 au sida comme problème de santé publique». Le programme de la rencontre portera sur la situation du VIH/sida dans le monde, dans la région MENA et au niveau national. Il sera notamment question des «progrès de la riposte nationale», à travers les expériences des Centres de Référence pour la prise en charge du VIH/sida (CDR) ainsi que de la contribution des associations en matière de riposte au sida dans le contexte Covid-19.

Hafid Ch.

Promotion commerciale de supports et services Protocole d'accord CNL-ANEP

Un protocole d'accord a été signé entre la Caisse nationale du logement (CNL) et l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité (Anep) portant notamment sur la promotion commerciale de supports et services, indique, hier, un communiqué de l'Anep. Cet accord a été signé le 26 novembre dernier par le P-dg du Groupe Anep, Adel Kansous, et le DG de la CNL, Ahmed Belayat, au siège de l'Anep, à Alger. Le document paraphé, lors d'une cérémonie tenue en présence des cadres des deux entreprises, «trace le cadre général d'une coopération privilégiée dans différents domaines concernant notamment l'édition, la communication, la diffusion et la

promotion commerciale de supports et services». Intervenant à l'issue de la cérémonie de signature, Adel Kansous a exprimé sa «détermination à ne ménager aucun effort pour que cette relation de partenariat soit rapidement concrétisée», rappelant que le Groupe Anep «réunissait tous les atouts pour l'élaboration d'une stratégie de communication réussie». M. Kansous a expliqué que le Groupe Anep, constitué de filiales spécialisées, «est aujourd'hui en mesure d'offrir des prestations de bout en bout touchant toutes les étapes de l'acte de communication : conception des supports (version papier et numérique), impression, diffusion, messagerie, promotion commerciale». Exprimant sa satisfac-

tion à nouer une relation de partenariat avec un «acteur stratégique» du secteur de l'Habitat, il a exprimé «sa disponibilité à élargir le champ de la coopération à d'autres domaines touchant au conseil et à l'expertise». Pour sa part, M. Belayat a rappelé que ce protocole d'accord est pour la CNL «un important acquis en ce qu'il devrait lui permettre de mieux assumer ses missions statutaires concernant l'information, le développement de banques de données et l'expertise». Il a ajouté que ce partenariat devrait permettre à la CNL de «valoriser ses équipements et infrastructures à travers l'organisation de manifestations événementielles à caractère culturel ou scientifique». M.

Belayat a indiqué, en outre, que ce protocole «scelle une coopération avec une entreprise publique, qui réunit une expérience indéniable dans les domaines de l'édition, de la communication», ajoutant que «le partenariat CNL-ANEP est déjà mis en œuvre à travers le projet d'édition d'un annuaire des entreprises du secteur de la BT». Le DG de la CNL a, enfin, souligné que «toutes ces initiatives, engagées sous la supervision du ministère de l'Habitat, convergent vers un objectif central : le développement du secteur de l'Habitat et la valorisation des efforts déployés par l'Etat pour faciliter l'accès des citoyens à un logement décent».

R. N.

Pétrole

Le Brent recule à 47,29 dollars

■ Les cours du pétrole étaient en baisse hier, alors que le doute plane sur un accord des membres de l'Opep+ qui se sont réunis hier et aujourd'hui par visioconférence pour décider de leurs coupes de production d'or noir à partir de janvier.

Par Salem K.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier, dont c'est le dernier jour de cotation, perdait 1,85 % par rapport à la clôture de vendredi, à 47,29 dollars. A

New York, le baril américain de WTI pour la même échéance cédait 1,56 % à 44,82 dollars. «L'Opep+ sera au centre de l'attention aujourd'hui», a confirmé David Madden, analyste. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés ont débuté hier un cycle de deux jours de réunions pour tenter de s'entendre sur leurs quotas de coupe de production d'or noir, dans un marché toujours déprimé par la pandémie de Covid-19.

Le sommet a débuté à 13h00 GMT et se déroulera par visioconférence. Les treize membres de l'Organisation seront rejoints aujourd'hui par leurs dix alliés de l'accord Opep+, au premier rang desquels la Russie.

Les négociations informelles du week-end «laissent présager un débat un peu plus houleux que ce que beaucoup espéraient», a noté Joshua Mahony, analyste. Ce qui «rend les marchés nerveux», a complété l'analyste Neil Wilson. S. K.



Ph/D. R.

Russie Gazprom enregistre des pertes colossales au 3^e trimestre

LE GROUPE russe Gazprom a annoncé, hier, une profonde plongée dans le rouge, enregistrant des pertes nettes, durant le troisième trimestre, reflétant la crise mondiale déclenchée par la pandémie de coronavirus qui a entraîné une baisse de la demande et des prix du gaz déprimés. Entre juillet et septembre, le groupe a enregistré des pertes nettes de 247,7 milliards de roubles (2,7 milliards d'euros au taux actuel), contre un bénéfice net, déjà décevant, de 228 milliards de roubles sur la même période en 2019.

Les producteurs d'hydrocarbures du monde entier ont été durement atteints par l'effondrement de la demande et des prix de l'énergie, en raison des mesures prises pour combattre la pandémie de nouveau coronavirus, affectant notamment le secteur du transport.

En Russie, les résultats des entreprises sont également touchés par une dévaluation du rouble, qui a perdu environ un tiers de sa valeur depuis le début de l'année.

Dans une note, le groupe a précisé que les résultats du trimestre étaient dus à une baisse simultanée des prix du gaz, de la demande de gaz et de la valeur du rouble par rapport aux devises occidentales. Le premier semestre avait déjà vu le bénéfice net de Gazprom en chute libre, divisé par 25 sur un an à 32,9 milliards de roubles, avec des pertes au premier trimestre, suivies d'une reprise et d'un retour dans le vert au deuxième trimestre.

Le géant espérait une amélioration au troisième trimestre. Gazprom indique que les recettes tirées des ventes de gaz à l'Europe et à la Turquie avaient baissé de 40 % de janvier à septembre 2020 par rapport à la même période en 2019.

«Cette évolution est due à la baisse des prix moyens du gaz de plus d'un tiers ainsi qu'à la baisse de 10 % du volume de gaz vendu sur un an». Gazprom avait enregistré en 2019 une chute de 17 %, à 1 203 milliards de roubles, de son bénéfice net par rapport à 2018, année de tous les records.

R. E.

Commerce électronique Impérative coordination avec les secteurs concernés pour la protection du consommateur

Le ministre du Commerce a présidé une réunion de coordination avec les cadres centraux de son département et le directeur général du CNRC, avec lesquels il a passé en revue le dossier du Commerce électronique, a précisé le communiqué. Dans ce cadre, M. Rezig a mis l'accent sur l'impérative coordination avec les secteurs concernés afin de mettre un terme aux escroqueries, relevant la nécessité d'œuvrer avec le CNRC pour conférer davantage de transparence aux transactions commerciales électroniques, indique un communiqué du ministère.

De même qu'il a souligné l'urgence de protéger les utilisateurs des pratiques auxquelles s'adonnent certains sites électroniques

irrespectueux des lois régissant le commerce électronique. Le ministre a évoqué, à cette occasion, les délais de dépôt des

comptes sociaux qui s'étaleront jusqu'au 30 novembre courant. Il a décidé, à ce propos, de prolonger les délais de dépôt d'un mois,

soit le 31 décembre prochain, compte tenu de la conjoncture sanitaire exceptionnelle que traverse le pays. Nabila T.

Céréales

Le blé reste ferme sur Euronext

Les prix du blé étaient proches de l'équilibre, hier à la mi-journée, arrivés au-dessus du seuil des 210 euros la tonne, dans un marché soutenu par la demande. «La Chine demeure le principal facteur expliquant la hausse des cours de ces dernières semaines», souligne le cabinet Agritel dans une note.

Dans le même temps, la météo est pour l'heure avantageuse à l'égard de l'offre euro-

péenne. «Les conditions climatiques demeurent favorables actuellement au développement des cultures semées cet automne, contrairement à l'an passé, ce qui devrait permettre de retrouver pour la récolte 2021 des surfaces en nette progression par rapport à cette année, et espérons-le des productions plus conformes aux moyennes», relève Agritel.

Sur Euronext, la tonne de blé tendre progressait de 25

centimes sur l'échéance de décembre à 211,75 euros, et reculait d'autant sur l'échéance de mars à 209,75 euros, pour un peu plus de 8 800 lots échangés.

La tonne de maïs était également sans direction : en baisse de 25 centimes sur janvier à 194,25 euros, et en hausse de 25 centimes sur le contrat de mars à 193,75 euros, pour près de 250 de lots échangés.

Samy O.

Suisse/ Croissance

Les perspectives déclinent à nouveau en novembre

Les perspectives pour l'économie suisse ont continué de fléchir en novembre, selon le baromètre du KOF, publié hier, qui s'est à nouveau légèrement replié notamment avec la détérioration des attentes concernant les commandes dans l'industrie. Après un bref rebond durant l'été, cet indicateur publié tous les mois par le centre de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, a perdu 2,8 points durant le mois écoulé, reculant à 103,5 points, a indiqué cet institut dans un communiqué. Ce baromètre, qui

donne une indication sur la tendance à court terme pour le produit intérieur brut de la Suisse, recule ainsi pour le deuxième mois d'affilée. Il se rapproche de sa moyenne à long terme, a détaillé l'institut zurichois, augurant de perspectives «réservées» pour l'économie suisse au vu de la pandémie, a-t-il décrypté. Ce recul du baromètre en novembre est imputable en premier lieu à l'industrie manufacturière, ont précisé les chercheurs de l'institut zurichois, mais aussi à la consommation des ménages. Les sous-indicateurs concernant l'hôtellerie, dont les perfor-

mances s'étaient à nouveau détériorées en octobre, mais aussi le bâtiment ainsi que les services financiers et assurances sont en revanche restés «pratiquement constants» sur le mois écoulé. Dans l'industrie, les signaux négatifs viennent en particulier des attentes concernant les nouvelles commandes et les bénéfices. Les impulsions négatives émanent principalement des secteurs de la métallurgie, du papier et de l'imprimerie ainsi que de la construction mécanique et des secteurs liés à l'automobile, ont précisé les chercheurs du KOF. Sur la première

moitié de l'année, la Suisse n'avait pas échappé à la récession mais avait relativement mieux tenu le choc que ses partenaires commerciaux en Europe. Au premier trimestre, Le PIB de la Suisse s'était contracté de 1,9 %, puis avait chuté de 7,3 % au deuxième trimestre, selon les chiffres du Secrétariat d'Etat à l'Economie publiés en septembre après avoir légèrement ajusté ses premières estimations. La Suisse a été davantage touchée par la deuxième vague, en particulier dans les régions de Suisse romande, dont le canton de Genève. H. M.

El Tarf

Vaccination de plus de 26 881 ovins et caprins, 15 322 bovins

UN TOTAL de 26 881 têtes de caprins et ovins ont été vaccinées contre la peste des petits ruminants (PPR) et 15 322 bovins contre la fièvre aphteuse depuis le lancement de la campagne de vaccination en octobre dernier à travers les sept daïras de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris de l'inspecteur vétérinaire local. La wilaya d'El Tarf dispose d'un total de 63 000 doses de vaccin contre la peste des petits ruminants (PPR), a indiqué Nacereddine Chibani, précisant que 40 000 doses de vaccin ont été réceptionnées à la veille du lancement de cette campagne de vaccination et 23 000 autres doses sont en stock au niveau de l'inspection vétérinaire relevant de la Direction des services agricoles (DSA). Ces doses de vaccin servent à la vaccination des caprins et ovins, dont l'âge varie entre 4 et 8 mois, a-t-il ajouté, signalant qu'à ce jour, 19 395 têtes d'ovins et 7 486 caprins, appartenant à quelque 672 éleveurs, ont été vaccinés lors de la campagne de rappel.

Aussi, 15 322 bovins appartenant à 821 éleveurs ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse, a-t-il noté. Se poursuivant jusqu'au 31 décembre prochain, la campagne de vaccination porte également sur la vaccination contre la rage canine, a-t-on noté, indiquant que 8 300 doses de vaccin disponibles au niveau du stock de la wilaya ont permis de vacciner, à ce jour, 1 841 chiens appartenant à 623 personnes.

R. R.

Ouargla

Attribution prochaine de 4 500 lots de terrain à bâtir

■ Un quota de 4 500 lots de terrain à bâtir sera attribué prochainement à leurs bénéficiaires dans la commune de Ouargla, dans le cadre des lotissements sociaux, a-t-on appris du président de l'Assemblée populaire communale.

Par Lyes B

Une opération de tirage au sort devra «bientôt» intervenir pour la localisation des 4 500 bénéficiaires de parcelles de terrain destinées à l'auto-construction et situées au niveau du quartier Bamendil (périphérie ouest de Ouargla), après avoir rendu publique leur liste nominative, a affirmé Boubakeur Azzi, sur les ondes de la radio locale.

Elle s'effectuera, une fois les procédures administratives achevées, en présence des représentants des instances et des comités de quartiers concernés pour garantir une transparence «totale» de l'opération, a-t-il ajouté.

Au moins 1 000 parcelles de terrain, dont les travaux d'aménagement

viennent d'être terminés, seront attribuées à leurs bénéficiaires comme une première tranche de ce programme d'habitat, indique le même responsable.

Ces travaux d'aménagement ont porté notamment sur la réalisation des voies et réseaux divers (AEP, assainissement, électricité et gaz), a-t-il poursuivi. Cette formule d'habitat, qui enregistre un engouement des citoyens, contribuera à l'éradication de l'habitat précaire, tout en leur assurant des logements décentes, estime le P/APC, soulignant qu'une aide financière est accordée par l'Etat aux bénéficiaires pour réaliser leurs nouvelles habitations.

S'agissant de la lutte contre les constructions illicites, l'APC de Ouargla s'engage à appliquer



PH: D. R.

près de 1 400 arrêtés de démolition sur le territoire du chef-lieu de wilaya, a fait savoir, par ailleurs, M. Azzi, signalant que des mises en demeure ont été adressées aux citoyens concer-

nés au niveau de plusieurs quartiers, tels que Mekhadma, Bouameur, Haï-Ennasr et sur l'axe jouxtant la route menant vers El-Menea (wilaya de Ghardaïa). L. B.

Djelfa/Covid-19

Mobilisation de plus de 500 pompes et 50 citernes par le HCDS

Le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS), dont le siège est sis à Djelfa, a mobilisé plus de 500 pompes et 50 citernes équipées de pompes à jets, depuis le début de la lutte commune contre l'épidémie de nouveau coronavirus, a-t-on appris auprès d'un responsable de cette organisme. «D'importants équipements et moyens relevant du Haut commissariat au développement de la steppe ont été mobilisés, en guise de contribution à l'effort de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus, à travers de nom-

breuses communes des wilayas stepaniques», a indiqué le responsable de la structure, Mustapha Amedjkouh, en marge d'une journée de sensibilisation contre le Covid-19, organisée au siège du HCDS. Il a fait part de la mobilisation pour les opérations de désinfection, outre les ressources humaines du HCDS, de près de 500 pompes et 50 citernes équipées de pompes à jets, destinées à un nombre de communes à travers les 25 wilayas stepaniques relevant du HCDS. Le responsable a signalé la réalisation de ces opérations de

désinfection en coordination avec différents partenaires, représentés notamment par les services de la Protection civile, la Sûreté nationale, les services agricoles et des entreprises économiques publiques, outre différents acteurs du mouvement associatif local et national, d'anciens scouts et l'association des doyens des Scouts musulmans algérien (SMA). Cette Journée de sensibilisation sur les «moyens de prévention du Covid-19» a donné lieu à la distribution de brochures d'information sur le sujet aux travailleurs du HCDS. Hocine A.

Boumerdès

Plus de 30 infiltrations d'eaux pluviales dans des habitations et sur le réseau routier

Un total de 31 infiltrations d'eau causées par les importantes chutes de pluie de ces dernières 48 heures a été enregistré au niveau d'habitations, places publiques et réseau routier de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. Selon le chargé de communication de ce corps constitué, le sous-lieutenant Hocine Bouchachia, «ces infiltrations d'eau ont causé des dégâts matériels sans grande importance et aucune perte de vies humaines n'est à

signaler», a-t-il indiqué. A cela s'ajoute le signalement, durant ces dernières 24 heures, de 13 accidents de la circulation ayant causé des blessures à 18 personnes, suite au dérapage de véhicules dans de nombreuses communes.

Le plus lourd bilan a été enregistré samedi, sur l'axe de l'autoroute Est-Ouest, traversant la région d'Ouled Ouali dans la commune de Larbaatcha (Est de Boumerdès), où quatre accidents de la circulation ont eu lieu, faisant 13 blessés, a signalé le sous-lieutenant Hocine

Bouchachia. Le même bilan des services de la Protection civile de Boumerdès fait état de l'effondrement d'un mur d'une habitation dans la commune de Tidjelabine (Est), à cause d'un glissement de terrain suite aux infiltrations des eaux pluviales, et d'un autre glissement de terrain au niveau de l'axe de la RN5, traversant la commune de Thénia (à l'Est), et des chutes d'arbres dans les communes des Issers et Bordj Menail (Est de Boumerdès). Les services de la direction des travaux publics de la wilaya ont, pour

leur part, effectué 31 interventions pour le pompage des eaux de pluie, ayant causé un arrêt du trafic routier au niveau de l'axe de la RN12 reliant Si Mustapha à Boumerdès. Parallèlement, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya a mobilisé ses services pour assurer «différentes interventions pour le rétablissement du courant électrique, pannes survenues ces dernières 48 heures au niveau de certaines communes», a indiqué le directeur de la structure, Halim Karbadij. S. A.

Annaba

Production prévisionnelle de plus de 15 000 quintaux d'olive

Une production prévisionnelle totale de plus de 15 000 quintaux d'olive est attendue à Annaba, au cours de la campagne de collecte des olives de la saison agricole 2019/2020, avec un rendement de 70 qx par hectare, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). La même source a précisé, à ce propos, qu'une superficie totale de 1 311 ha a été consacrée à la production

d'olive à travers plusieurs communes de la wilaya d'Annaba, soulignant toutefois que la production d'olive attendue cette année est en «baisse», comparativement à la campagne agricole 2018/2019, estimée à 17 000 quintaux, d'où la «nécessité d'étendre les surfaces irriguées exploitées pour cette culture». Par ailleurs, dans le cadre des opérations de reboisement et d'exploitation des zones forestières pour la culture des oliviers,

en plus de la relance des activités agricoles productives dans les zones d'ombre, la même source a fait état de l'extension des surfaces agricoles destinées à la culture de l'olivier et l'intensification de son exploitation avec le recours aux technologies modernes notamment pour le bouturage et la récolte des olives. Aussi, dans le cadre de la campagne de collecte des olives, les services agricoles de la wilaya de Annaba ont procédé

à l'intensification des actions de sensibilisation et de formation au profit des exploitants des champs d'oliviers dans le but de généraliser l'usage des technologies modernes, notamment pour l'entretien des oliviers durant l'hiver et leur protection contre divers types de maladies et de parasites, mais également pour la récolte.

Dans ce contexte, des formations pratiques sont effectuées sur le terrain concernant la prise

en charge et l'entretien des oliviers sous la supervision de techniciens de l'Institut technique des arbres fruitiers et vignobles de Skikda (ITAFV) et de la Station régionale de protection des végétaux (SRPV) d'El Tarf, visant en premier lieu les champs d'oliviers dans les communes de Seradi, Ain El Aneb, Ain El Barda et les zones d'ombre qui s'orientent vers le développement et l'exploitation des oliviers. N. T.

Les nouvelles pièces théâtrales seront diffusées en ligne

■ La période de confinement imposée comme mesure de prévention contre le Covid-19 a vu l'annulation de toutes les activités culturelles. Pour redynamiser la vie culturelle, le ministère de la Culture et des Arts a appelé les associations culturelles et les coopératives de théâtre ayant reçu la première tranche de l'aide du Fdal, à se rapprocher du Théâtre national algérien ou des théâtres régionaux afin de reprendre le travail. Une fois le travail achevé, les pièces de théâtre réalisées seront diffusées sur les plateformes numériques de ces établissements. Le but majeur de cette démarche, selon le ministère de la Culture, est de reprendre la vie culturelle, encourager les jeunes à plus de créativité et mettre en valeur la production théâtrale algérienne, précise la même source.

Par Abla Selles

Plusieurs pièces de théâtre ont reçu l'accord pour l'aide du Fonds d'aide à la création artistique et littéraire (Fdal). Cependant, avec la pandémie de Covid-19 qui a touché le monde et le confinement imposé comme mesure de prévention, toutes les activités culturelles et artistiques ont été arrêtées. Les théâtres sont parmi les établissements culturels qui ont arrêté leurs activités présentes jusqu'à nouvel ordre. Certes, ils ont proposé depuis le début du confinement des activités sur leurs plateformes numériques, mais les nouveaux projets ne sont pas passés à l'étape de la réalisation. Suite à cette situation, le ministère de la Culture et des Arts a appelé les associations et les coopératives ayant reçu la première tranche de l'aide du Fdal à se rapprocher du Théâtre national algérien ou des théâtres régionaux afin de reprendre le travail. Cette décision, qui est venue après des mois de confinement, leur permettra de passer à la phase de la réalisation de leurs projets. Une fois les projets réalisés, ils seront diffusés sur les plateformes numériques des théâtres algériens, selon le ministère de la Culture et des Arts. Prise suite à une réunion entre le ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et les direc-

teurs des établissements culturels sur la situation des théâtres et de l'activité théâtrale pendant la pandémie de coronavirus, cette décision permettra la reprise de la vie culturelle tout en offrant aux jeunes et aux professionnels du théâtre de reprendre leurs activités après plusieurs mois de gel. La reprise des activités au sein des différents théâtres du pays doit prendre en considération toutes les mesures de prévention, précise un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Cette démarche vise à «dynamiser l'activité culturelle et artistique, dans le strict respect des mesures de prévention contre la propagation de la pan-



démie de coronavirus, en diffusant des pièces de théâtre sur Internet et en reversant aux artistes les droits liés à ces pro-

ductions», explique le communiqué. Les activités des théâtres, salles de cinéma et salles de spectacle ont été suspendues

depuis le mois de mars dernier dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie.

A. S.

Création

Naomi Osaka va avoir son manga

La Japonaise Naomi Osaka, ex-N.1 mondiale et figure du tennis, s'apprête à conquérir le monde de la fiction en devenant le personnage principal d'un manga qui sera publié dans un magazine destiné aux adolescentes. Actuellement troisième du classement WTA, la joueuse qui a remporté trois tournois du Grand Chelem sera la vedette d'une nouvelle série nommée «Unrivaled Naomi Tenka-ichi» («Naomi sans égale») supervisée par sa grande sœur, Mari Osaka. Elle sera publiée à partir de fin décembre dans le

mensuel «Nakayosi» (prononcé «Nakayoshi»), dédié au genre de manga dit shojo, à destination d'un public féminin et jeune. La série sera dessinée par des sœurs jumelles mangaka réunies sous le nom de plume de Futago Kamikita. «C'est très excitant pour ma sœur et moi, car lire des mangas et regarder des dessins animés quand nous étions petites est quelque chose qui nous a vraiment rapprochées», a tweeté ce samedi 28 novembre la première concernée. Naomi Osaka, qui a détrôné Serena Williams au sommet du classe-

ment des athlètes les mieux payées, est le visage de plusieurs marques au Japon, où elle jouit d'une grande notoriété. Elle s'est également fait connaître cet été par son engagement auprès du mouvement Black Lives Matter. Au tournoi de Cincinnati, elle avait ainsi décidé de ne pas jouer sa demi-finale pour protester contre les tirs de la police sur l'Afro-Américain Jacob Blake, provoquant la décision des organisateurs d'annuler toute une journée du tournoi et de décaler de 24h la fin de la compétition.

R. I.

Décès

L'acteur britannique Dave Prowse est mort

L'acteur britannique Dave Prowse, qui a incarné le personnage de Dark Vador dans la première trilogie de la Guerre des Etoiles, est décédé samedi matin à l'âge de 85 ans, a annoncé, dimanche, son agent. «C'est avec grande tristesse que nous devons vous annoncer que notre client Dave Prowse est mort hier matin (samedi) à l'âge de 85 ans», a écrit son agent, Thomas Bowington, sur Facebook.

«Que la Force soit avec lui, toujours !», a déclaré M. Bowington à la BBC, déplorant une «perte véritablement et profondément déchirante pour nous et pour des millions de fans à travers le monde». L'acteur américain

Mark Hamill, qui a incarné Luke Skywalker, son fils dans la saga, a rendu hommage sur Twitter à un «homme gentil» qui était «bien plus que Dark Vador», citant notamment le champion d'haltérophilie qu'il était et «l'homme de la croix verte», super-héros anglais de la sécurité routière pour les enfants. Dave Prowse avait décroché le rôle grâce à sa carure – il mesurait 1,98 m. Mais comme le fort accent du comédien originaire de Bristol (ouest de l'Angleterre) avait été jugé peu approprié, la voix du personnage avait été jouée par James Earl Jones. Il avait représenté l'Angleterre en haltérophilie pour les jeux du Commonwealth au début des années 1960,

avant d'embrasser une carrière de comédien. Armure noire, respiration mécanique et pouvoirs entièrement voués au mal, le personnage de Dark Vador dans la «Guerre des étoiles» (Darth Vader dans Star Wars, en anglais) est entré dans le panthéon des personnages maléfiques grâce à la célèbre réplique : «Je suis ton père». «Vador est le plus grand méchant du grand écran de tous les temps», avait d'ailleurs revendiqué Dave Prowse auprès de l'AFFP en 2013, lors d'un festival Star Wars à Cusset (Allier). Pendant de nombreuses années, ce représentant du côté obscur de la Force a parcouru la planète à la rencontre des inconditionnels de la saga.

M. K.

Littérature

L'écrivain Nadir Assari n'est plus

NADIR ASSARI, auteur de beaux-livres sur la ville d'Alger, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche à l'âge de 75 ans des suites de sa contamination au Covid-19, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né en 1945 à Alger, Nadir Assari, cadre financier passionné de photographie et de sa ville natale, avait publié, à partir de 2007 trois ouvrages sur la ville d'Alger. Il s'était fait connaître en 2007 avec l'ouvrage «Alger, des origines à la régence turque», chez Alpha éditions, qui illustre l'histoire de cette ville jusqu'à la fin de la régence ottomane, avant de publier en 2011 un autre beau-livre intitulé «Alger, un passé à la carte» aux éditions Dalimen. Son dernier ouvrage, qu'il avait entièrement illustré, est édité en 2019 par l'Enag sous le titre «Alger, d'azur et de lumière».

C. A.

«JPP TV»

Le Netflix des régions que Jean-Pierre Pernaut veut lancer

Le 18 décembre prochain, Jean-Pierre Pernaut quittera la présentation du JT de 13 heures sur TF1. Mais sa carrière ne s'arrêtera pas pour autant. Le journaliste et présentateur télé travaille actuellement sur plusieurs projets avec la filiale du groupe Bouygues, affirme «Le Figaro».

Il sera présent à l'antenne de

LCI à partir du 9 janvier prochain et animera une émission hebdomadaire nommée «Jean-Pierre et vous». Un «Netflix des régions» va également voir le jour grâce à la notoriété de Jean-Pierre Pernaut et de ses liens qu'il a tissés avec les Français au fil des ans. Il s'agira d'un «site qui rassemblera aussi bien ses émissions que des reportages autour

du patrimoine et des traditions, des archives du JT de 13 heures en plus de chroniques au ton très personnel», détaille Olivier Ravanello, le directeur adjoint à l'information digitale du groupe TF1. La plateforme portera le nom de «JPP TV» ou «Jean-Pierre Pernaut TV» et proposera des playlists thématiques autour du patrimoine, de l'environnement,

de la culture et de l'actualité régionale. La «JPP TV» verra le jour le 18 décembre prochain et sera également gratuite. «L'esprit sera celui d'un club. On y entrera en indiquant son adresse mail et sa région. À terme, nous pourrions proposer à ces abonnés des newsletters sur des sujets plus localisés», précise Olivier Ravanello.

C. M.



Iran

Téhéran rend un dernier hommage au «docteur martyr» assassiné

■ Avec un protocole digne des plus grands «martyrs» de la République islamique, Téhéran a rendu hier un dernier hommage à un important scientifique tué dans une attaque attribuée à Israël et promis de poursuivre son œuvre.

Par Mourad M.

Les funérailles de Mohsen Fakhrizadeh ont commencé au ministère de la Défense à Téhéran. Un public limité, composé en particulier de militaires, a assisté à la cérémonie sur des chaises alignées en plein air afin de respecter les protocoles sanitaires en vigueur contre le coronavirus. «Si nos ennemis n'avaient pas commis ce crime ignoble et versé le sang de notre cher martyr, il aurait pu rester inconnu», a déclaré le ministre de la Défense, le général Amir Hatami, incapable de contenir ses larmes au côté de la dépouille du physicien nucléaire.

«Mais aujourd'hui, celui qui n'était jusque-là qu'une idole pour ses étudiants et collègues est révélé au monde entier», et «c'est une première défaite pour les ennemis», a-t-il ajouté.

Mohsen Fakhrizadeh a été tué vendredi dans une attaque contre sa voiture à l'est de Téhéran, dont les détails sont encore loin d'être tous connus.

Sa dépouille a été honorée samedi et dimanche dans deux

des principaux lieux saints chiites d'Iran (Machhad et Qom), avant un hommage au mausolée de l'imam Khomeiny à Téhéran comme l'avait été en janvier celle du général iranien Qassem Soleimani, éliminé par Washington en Irak.

Le portrait du général "martyr" était présent près du cercueil à côté de celui du scientifique.

Ce n'est qu'après la mort de Fakhrizadeh que le général Hatami a révélé que ce savant atomiste était l'un de ses vice-ministres et chef de l'Organisation de la recherche et de l'innovation en matière de défense (Sépard selon l'acronyme en persan). Il a souligné qu'il avait accompli un "travail considérable" dans le domaine de "la défense antiatomique".

Le gouvernement a "doublé le budget de Sépard" afin de poursuivre "vigoureusement" sur la voie tracée par le "docteur martyr", a annoncé le général Hatami aux obsèques, niant une fois de plus que Fakhrizadeh ait participé à un quelconque programme nucléaire militaire comme l'en a accusé le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu.



La prière mortuaire a été dirigée par Ziaoddine Aqajpour, représentant du guide suprême Ali Khamenei, au ministère de la Défense.

Parlant au nom du numéro un iranien, M. Aqajpour a déclaré: "nous ferons preuve de patience face à ces désastres, nous résisterons, mais notre nation exige d'une seule voix un châtiement décisif" contre les responsables de la mort de Mohsen Fakhrizadeh.

Ennemi juré de la République islamique d'Iran, Israël n'a pas officiellement réagi aux accusations des autorités iraniennes lui attribuant cet assassinat.

Pendant la cérémonie, la télévision publique s'est arrêtée maintes fois sur les responsables présents: outre le général Hatami, le général Esmail Qaani, chef de la Force Qods --unité d'élite des Gardiens de la révolution, l'armée idéologique du régi-

me- ou encore le vice-président Ali Akbar Saléhi, chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA) visiblement éprouvé.

Vers 11H30 locales (08H00 GMT), le cercueil du scientifique a été porté en terre à l'Imamzadeh-Saleh, important sanctuaire chiite dans le nord de Téhéran où reposent deux autres scientifiques assassinés en 2010 et 2011. L'Iran a pointé du doigt Israël dans ces meurtres.

Accusant l'Etat hébreu de vouloir semer le "chaos", le président iranien Hassan Rohani a promis samedi une riposte "en temps et en heure" à la mort de Mohsen Fakhrizadeh.

Nombre d'ultraconservateurs appellent à bannir d'Iran les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) chargées d'inspecter les activités iraniennes sensibles conformément à l'accord interna-

tional sur le nucléaire conclu en 2015. Depuis l'annonce de la victoire de Joe Biden à la présidentielle américaine, M. Rohani a multiplié les signes d'ouverture montrant sa volonté de sauver ce qui peut l'être de cet accord.

Ce pacte offre à Téhéran un allègement des sanctions internationales en échange de garanties, vérifiées par l'AIEA, destinées à attester de la nature exclusivement pacifique de son programme nucléaire.

Mais il menace de voler en éclats depuis que le président Donald Trump a sorti unilatéralement les Etats-Unis de l'accord en 2018, avant de poursuivre une politique de "pression maximale" contre Téhéran avec des sanctions économiques punitives.

M. Biden a dit, lui, vouloir faire revenir les Etats-Unis dans l'accord de Vienne.

M. M.



Commentaire

Voracité

Par Fouzia Mahmoudi

La Grèce et la Turquie continuent leur guerre sourde au sujet d'une zone potentiellement riche en hydrocarbures en Méditerranée orientale et dont la propriété fait débats depuis de nombreuses années et a créé des tensions plus largement avec le reste de l'Europe et plus spécifiquement la France qui a été l'un des seuls pays de l'UE à s'engager ouvertement, notamment militairement, aux côtés d'Athènes. La Turquie a dans ce contexte tendu annoncé hier le retour au port d'un de ses navires d'exploration déployé dans la zone en question. " Notre navire sismique Oruç Reis a achevé ses recherches lancées le 10 août ", a annoncé le ministère turc de l'Energie sur Twitter. Le navire, selon les autorités turques, a collecté des données sur une zone s'étendant sur " 10.955 km² " en Méditerranée, avant de rentrer au port d'Antalya, dans le sud de Turquie. Cette annonce intervient à l'approche du Conseil Européen prévu les 10 et 11 décembre et qui abordera la question de la mise en place de nouvelles sanctions contre Ankara en raison de ses activités d'exploration controversées en Méditerranée. La découverte, ces dernières années, d'importants gisements gaziers en Méditerranée orientale a déclenché une course à l'" ou bleu " et réveillé des disputes territoriales anciennes. Dans ce contexte, la Turquie a suscité la colère de la Grèce et de Chypre en menant des missions d'exploration dans des eaux revendiquées par Athènes et Nicosie. Les tensions entre Athènes et Ankara se sont intensifiées avec le déploiement en août par la Turquie de l'Oruç Reis, escorté par des navires de guerre, pour procéder à des explorations au large de l'île grecque de Kastellorizo, à deux km des côtes turques. L'Oruç Reis était déjà rentré au port en septembre, ce qui avait été vu à l'époque par la Grèce et l'Union Européenne comme un signe d'apaisement. Mais Ankara avait écarté toute reculade et renvoyé son navire d'exploration dans la zone le 12 octobre, la Grèce dénonçant alors une " menace directe à la paix ". Les tensions entre les deux pays s'étaient quelque peu atténuées après un tremblement de terre qui a frappé les deux pays fin octobre. Mais l'extension de la mission de l'Oruç Reis a entraîné de vives réactions de la part de la Grèce, qui demande des mesures de l'UE contre la Turquie. Mais la politique frileuse des européens risque de décevoir les grecques qui ses derniers mois n'ont pu compter que sur Paris, qui s'est tenu à leurs côtés et qui semble, pour le moment, être leur seul rempart face aux turcs, les français étant les seuls à oser élever le ton contre Ankara et sa voracité brutale. F. M.

États-Unis

Le gouvernement Trump mène son dernier combat devant la Cour suprême

Le gouvernement de Donald Trump défend cette semaine son dernier dossier devant la Cour suprême des Etats-Unis, dans l'espoir de peser sur le nombre d'élus au Congrès attribués à chaque Etat.

L'affaire porte sur le recensement de la population américaine qui, selon la Constitution, doit se tenir tous les dix ans, et conditionne l'octroi de subventions fédérales et le nombre de sièges à la Chambre des représentants dévolus à chaque Etat.

En juillet, alors que le recensement était en cours, Donald Trump a donné l'ordre à son gouvernement de retrancher les sans-papiers, dont le nombre est estimé à environ 10 millions aux Etats-Unis, au moment de l'allocation du nombre d'élus.

Le républicain, qui a fait de la lutte contre l'immigration illégale un des marqueurs de sa présidence, avait expliqué ne pas vouloir "donner une représenta-

tion parlementaire à des étrangers qui entrent ou restent dans ce pays illégalement".

Jusqu'ici, le recensement incluait tous les habitants d'un Etat sauf les étrangers sur un visa temporaire.

Plusieurs Etats démocrates, dont New York, qui abritent de nombreux migrants, avaient rapidement saisi la justice pour maintenir le statu quo et obtenu des victoires en première instance.

L'administration Trump avait alors demandé à la Cour suprême d'intervenir en urgence, puisque Donald Trump est censé transmettre début janvier au Congrès les résultats du recensement de 2020 et le nombre de sièges attribués à chaque Etat.

Celle-ci doit donc entendre les arguments des parties cette semaine, lors d'une audience qui se déroulera par téléphone à cause de la pandémie, et devrait rendre sa décision assez rapide-

ment. En 2019, elle avait bloqué à une courte majorité (5 juges sur neuf) l'ajout d'une question sur la nationalité dans le formulaire du recensement, qui risquait déjà de l'avis général d'inciter de nombreux étrangers à ne pas répondre et de sous-estimer la population des Etats comptant de nombreux immigrants.

Depuis, Donald Trump a fait entrer une nouvelle juge au sein du temple du droit américain, et les magistrats conservateurs y sont désormais six sur neuf, dont trois nommés par le président sortant.

Ils pourraient toutefois botter en touche, en se bornant à des questions de procédure.

Selon une étude du Centre de recherches Pew, trois Etats, la Californie, la Floride et le Texas, pourraient perdre un siège chacun pour la décennie à venir, et trois, le Minnesota, l'Alabama et l'Ohio, en gagner un si la réforme est validée.



Ligue 1

Lancement d'un concours du meilleur joueur de la journée

UN NOUVEAU concours dédié aux footballeurs de la Ligue 1 a été lancé par une boîte spécialisée dans les transferts de joueurs, à l'occasion de l'entame du championnat lors du week-end passé, a-t-on appris dimanche des organisateurs. Ce concours consiste à choisir, par le biais d'un vote des supporters des différents clubs, le meilleur des trois éléments nommés pour le trophée du joueur de la journée, a précisé «Star Sports Management», une boîte basée à Oran. Pour la première journée de championnat, les organisa-

teurs ont jugé que les joueurs Zoubir Motrani et Abdelkader Boutiche du MC Oran, ainsi que Houssam-Eddine El Ouassini du WA Tlemcen, ont tiré leur épingle du jeu avec leurs clubs respectifs. Les supporters sont appelés à élire le meilleur de cette liste dans un vote qui dure 24 heures, et ce, en envoyant le nom de leur candidat à la page Facebook officielle de ladite boîte, a-t-on précisé, signalant que l'heureux élu recevra une récompense offerte par son sponsor, un équipementier sportif.

JS Kabylie

Tizarouine, entraîneur adjoint de Bouzidi

LA DIRECTION de la Jeunesse Sportive de Kabylie vient de nommer Abdelwahab Tizarouine comme entraîneur adjoint du nouveau coach, Youcef Bouzidi à la place de Mourad Karouf, qui a quitté le club juste après le départ de l'entraîneur tunisien Zelfani.

Tizarouine connaît bien la maison pour avoir déjà joué

dans ce club mais aussi entraîné les U21 de la JSK. Il aura pour mission, avec Bouzidi, de redresser la barre, et ce en commençant par le match du week-end prochain face au MCO à l'extérieur, notamment après le faux pas enregistré à domicile face au CABBA (0-0) pour le compte de la première journée du championnat de Ligue 1.

Handball/ Zeguili, entraîneur du GSP

«Nous sommes dans le flou total»

L'ENTRAÎNEUR du GS Pétroliers (Div. Excellence de handball), Réda Zeguili, a déploré dimanche la situation dans laquelle se trouve le championnat national, suspendu depuis mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). «Nous aurions pu faire des réunions avec la Direction technique nationale (DTN) pour discuter sur la suite à donner et essayer de trouver une solution. Nous sommes dans le flou total. Nous n'avons pas eu de suite. Chaque club gère la situation à sa manière. Nous avons fait l'effort de reprendre les entraînements (le 15 septembre dernier, ndlr), mais il y a des clubs qui sont toujours à l'arrêt, c'est très difficile d'autant plus qu'il y a un Mondial qui va se jouer bientôt (13-31 janvier 2021 en Egypte, ndlr)», a affirmé à l'APS le coach du GSP. Les épreuves sportives, collectives et individuelles, à l'exception du championnat de Ligue 1 de football, sont suspendues depuis mars dernier, sur décision du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour faire face à la pandémie de Covid-19.

«Nous sommes restés six mois au repos forcé avant qu'on reprenne les entraînements le 15 septembre. C'est une période assez longue pour des athlètes

de haut niveau. Nous avons repris le travail progressivement pour éviter aux joueurs de se blesser. Mais jusqu'au jour d'aujourd'hui, nous n'avons aucune visibilité», a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : «C'est une première pour un technicien de gérer une longue période loin de la compétition, nous essayons de gérer au mieux cette situation exceptionnelle. On ne sait même pas le sort réservé au championnat. Au train où vont les choses, nous risquons de boucler une année sans compétition». Considéré comme l'entraîneur les plus titrés sur le plan national, Zeguili a regretté la situation dans laquelle se trouvent les joueurs. «Psychologiquement, ils sont abattus. Il y a des joueurs qui ont envie de travailler, ils sont motivés, mais ils s'inquiètent tous les jours.

J'ai sept joueurs en équipe nationale, dont la plupart sont des éléments clés, c'est difficile pour eux». Enfin, Zeguili a révélé avoir reçu des propositions de l'étranger, mais préfère poursuivre «pour le moment» son aventure avec le GSP. «J'ai reçu des contacts de clubs du Golfe, mais pour le moment je suis concentré avec le GSP qui m'a donné beaucoup», a conclu Zeguili, qui avait mené le Sept national au titre africain en 2014.

Ligue des champions/ CRB-Al-Nasr (2-0)

Le Chabab se sécurise et se rapproche de la qualification

Le CR Belouizdad a arraché une victoire sécurisante devant la formation libyenne d'Al-Nasr sur le score de 2 à 0, dimanche au stade 5-Juillet, en match comptant pour le tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique.



Par Mahfoud M.

Grâce à bien le match, les Belouizdadis ont occupé intelligemment les espaces grâce, en particulier, au placement du trio Sayoud-Draoui-Koukpo, et à une défense conduite par Bouchar et Nessakh. La première mi-temps a été largement à l'avantage des coéquipiers du capitaine Sayoud, notamment en milieu de terrain, mais sans pour autant arriver à s'offrir des occasions nettes pour scorer. Arrivant à la 14^e minute de jeu, le Béninois Koukpo trouve sur une action individuelle la faille dans le camp adverse, enchaînant feintes, dribbles et crochets et éliminant trois défenseurs libyens avant d'ouvrir le score pour le CRB. De leur côté, les Libyens ne se sont pas privés, quant à eux, de rendre coup pour coup et seront même dangereux sur des balles arrêtés (17^e et 33^e), mais sans arriver à déstabiliser la défense belouizdadie, bien en place autour de son gardien Gaya Merbah. Au retour des vestiaires, le technicien français du CRB, Franck Dumas, a préféré reprendre le jeu avec le même effectif et les Belouizdadis ont essayé de s'appliquer davantage mais sont restés constamment sous la menace de cette équipe libyenne qui a mis un point

d'honneur à aller de l'avant à chaque récupération de ballon. Loin de se laisser impressionner, l'équipe libyenne n'a négligé aucune occasion d'aller «inquiéter» l'arrière-garde du CRB qui semble manquer de concentration, ce qui a poussé le coach Dumas à introduire des changements pour donner plus de fraîcheur à son effectif. Malgré la fatigue physique qui se faisait ressentir, chose somme toute logique en ce début de saison, le CRB est arrivé tout de même à aggraver la marque suite à un corner bien tiré par Sayoud qui trouve la tête de Nessakh bien placé pour ajouter le 2^e but (59^e). Le match se termine sur ce score sécurisant qui donnera plus de confort et de sérénité aux Belouizdadis en vue de la manche retour, prévue entre le 4 et 6 décembre en Egypte. Samedi, le second représentant algérien, le MC Alger, avait arraché à Porto-Novo le nul devant son homologue béninois des Buffles du Borgou, sur le score de 1-1, en match comptant également pour le tour préliminaire (aller). Le match retour aura lieu le 4 décembre prochain au stade 5-Juillet (Alger).

Nessakh : «On a fait le job mais on doit confirmer»

Auteur du deuxième but de

son équipe, avant-hier face à la formation d'Al Nasr de Benghazi pour le compte du match aller du tour préliminaire de la ligue des champions d'Afrique, le capitaine du CR Belouizdad, Chamssedine Nessakh, semble satisfait de ce résultat de 2 à 0 à l'avantage de son équipe avant la manche retour au Caire, prévue samedi prochain.

«Nous sommes très contents de ce succès, le second dans la semaine après celui de la finale de la Super Coupe. On savait que la mission n'allait pas être facile et que l'adversaire n'allait pas nous faciliter la tâche, mais grâce à notre détermination, nous sommes parvenus à prendre le dessus sur cette équipe libyenne», a fait savoir Nessakh après la rencontre. Le défenseur belouizdadi ajoute : «Nous avons fait un bon match face à Al-Nasr, notamment sur le volet technique. C'est vrai qu'on aurait voulu inscrire d'autres buts, mais le score de 2 à 0 est excellent aussi dans la mesure où nous n'avons pas encaissé de buts chez nous. Il faudra maintenant bien se préparer pour la manche retour qui ne va pas être facile», explique-t-il. Notons que le match retour face à Al-Nasr est programmé pour le samedi 5 décembre au Caire.

M. M.

Montpellier HSC

Delort signe sa quatrième passe décisive

L'ATTAQUANT international algérien de Montpellier HSC, Andy Delort, a signé, dimanche, sa quatrième passe décisive de la saison, à l'occasion de la victoire décrochée en déplacement face à Lorient (1-0), dans le cadre de la

12^e journée du championnat de Ligue 1 française de football. L'unique but de la partie a été inscrit par l'international serbe Petar Skoletic (79') sur une passe de Delort, concluant un contre des Montpellierains. Ces derniers

enregistrent pour l'occasion leur troisième succès consécutif à l'extérieur. Grâce à cette nouvelle offre, Delort (29 ans) revient à une passe du trio de tête du classement des passeurs de la Ligue 1 française : Jonathan Bamba (Lille),

Gaëtan Laborde (Montpellier) et Florian Thauvin (Marseille), qui comptent cinq passes chacun. Delort reste le meilleur buteur de son équipe avec 6 réalisations, à trois unités de l'actuel meilleur buteur du championnat, Kylian

Mbappé (PSG) qui détient 9 buts. A l'issue de cette victoire, Montpellier rejoint provisoirement à la 2^e place au classement l'Olympique Lyon et l'AS Monaco avec 23 points chacun, à deux unités du leader Paris SG.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Commune de Béjaïa

Des élus locaux mécontents

LES ELUS de l'opposition reprochent à l'exécutif d'avoir ignoré, lors de la session tenue dimanche dernier, la situation sanitaire de la commune. Pour le faire savoir, ils ont rendu public une déclaration dans laquelle ils ont exprimé leur colère face au manque de clairvoyance de l'exécutif dans la répartition d'une enveloppe financière de 274 milliards de centimes sans tenir compte de la situation sanitaire qui affecte, depuis plusieurs mois, la commune de Béjaïa. Pour les auteurs de la déclaration, l'exécutif a adopté une enveloppe financière de 274 milliards de centimes «dans des conditions particulières suscitant moult questions». Autrement dit, il a fait l'impasse sur plusieurs points jugés importants, lors de la répartition de cette importante somme d'argent. A ce propos, ils relèvent «l'absence de propositions d'inscription de dons en faveur du CHU qui, de plus, aurait sollicité le concours de la collectivité en raison des besoins en moyens et équipements d'hospitalisation d'urgence comme les générateurs d'oxygène et moniteurs de paramètres vitaux, la négligence des écoles primaires qui peinent à satisfaire les normes du protocole sanitaire en moyens et produits d'hygiène dont la fourniture relève de la responsabilité directe de la commune, l'indifférence vis-à-vis de la souffrance des citoyens, des familles endeuilées, l'absence de soutien aux malades pour leurs besoins de diagnostic et la non-assistance aux personnes vulnérables de l'hospice des vieux». Les auteurs du document ne s'arrêtent pas là, ils évoquent d'autres points

très importants à leurs yeux. A titre d'exemple, «l'octroi de nouvelles subventions d'un montant de l'ordre de 10 milliards de centimes aux associations qui n'ont eu aucune activité après les subventions allouées le mois d'octobre passé de l'ordre de 25 milliards de centimes, l'annulation injustifiée de programmes d'équipement de pas moins de 204 milliards de centimes dont 133 milliards de centimes sont des propositions de l'année 2019 seulement». A cet effet, ils s'interrogent sur «les véritables desseins de la suppression des projets de développement d'envergure remplacés par des propositions sans aucun impact, l'octroi d'une rallonge budgétaire de 5 milliards de centimes à un EPIC communal qui n'a pas fini de susciter des interrogations et qui n'a même pas entamé l'enveloppe de 32 milliards déjà attribuée». Poursuivant leur réquisitoire, ils reviennent sur «l'inscription de programmes d'ouverture et d'aménagement de voirie» dont les retombées, qui sont pour eux, «incertaines sur le développement local», faisant remarquer «l'absence de volonté de satisfaire les préoccupations des citoyens dans le domaine des équipements collectifs et surtout des infrastructures scolaires dans de nombreux quartiers en souffrance». Les élus locaux affirment vouloir «attirer l'attention, par cette déclaration, de l'autorité habilitée et l'opinion publique sur les dérives de l'exécutif communal qui a procédé en vase clos à ces affectations dans l'insouciance de la tragédie sanitaire qui frappe durement notre commune».

H. Cherfa

En raison de la rupture de la matière première

Les travailleurs de l'Eniem de nouveau en congé technique

LES TRAVAILLEURS de l'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (Eniem) de Oued Aissi (7 km à l'est de Tizi Ouzou) seront à nouveau en congé technique pendant au moins une période d'un mois à partir d'aujourd'hui, en raison de la rupture de la matière première destinée à la fabrication des appareils électro-

ménagers. L'annonce de ce nouvel arrêt de l'entreprise a été accueillie par le mécontentement des travailleurs qui protestent contre cette décision. Ils ont même débrayé hier. A en croire des sources concordantes, la matière première était épuisée depuis plusieurs semaines et l'Eniem tournait au ralenti.

Hamid M.

Ammar Belhimer, ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement

«L'Algérie fait l'objet d'un flot ininterrompu d'agressions verbales qui nous parviennent de France»

L'ALGERIE fait l'objet d'un flot ininterrompu d'agressions verbales qui nous parviennent de France», a affirmé, lundi à Alger, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, suite à la résolution du Parlement européen (PE) sur la situation des droits de l'Homme en Algérie. «Ces agressions empruntent plusieurs canaux : le Parlement européen,

les ONG et leurs rares relais médiatiques et politiques locaux ainsi que les réseaux sociaux et leurs influenceurs parisiens», a-t-il précisé dans une déclaration à l'APS. Citant le poète russe, Maïakovski, qui, a-t-il dit, «nous indiquait au siècle dernier, de si belle manière, l'attitude à prendre dans certaines situations: Je ne mords pas à l'ordure, à l'appât de basses fredaines», il a estimé

qu'«une fredaine est définie par le dictionnaire comme un écart de conduite, une folie de jeunesse, une frasque, je dirais aussi une vulgarité pour décrire le flot ininterrompu d'agressions verbales qui nous parvient de France». Pour le ministre «ce n'est pas la première fois que des lobbies évoluant au sein du Parlement européen tentent vainement d'épingler l'Algérie sur le registre des droits humains

et des libertés individuelles, en pondant des résolutions similaires qui, au fil du temps, deviennent ennuyeuses et provoquent un sentiment de déjà vu». Il a déclaré, à ce sujet: «c'est devenu presque un marronnier qui se répète chaque fin d'année. Une sorte de cadeau de Noël ou de +service fait+ à l'adresse des commanditaires qui tirent les ficelles de ces lobbies». Il a rappelé, dans ce cadre, la réso-

lution de même nature adoptée par le PE l'année passée, affirmant à ce propos, «qu'en novembre 2019, alors que l'Algérie affairée à réussir ses élections présidentielles pour sortir de l'impasse imposée par l'ancien régime, fait l'objet de critiques acerbes et à tort, de la part de parlementaires européens, censés représentés leur peuples au lieu de jouer aux mercenaires».

R. N.

Le prix du baril ne remonte pas



Loumis

Djalou@hotmail.com

Reprise des vols domestiques dès dimanche

Les fermetures de certains commerces prorogées de 15 jours

La mesure de suspension des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique sera levée, dès dimanche 6 décembre, a annoncé, hier, un communiqué des services du Premier ministre.

Par Aomar Fekrache

Cette mesure concernera la totalité des dessertes de/vers les wilayas du sud du pays et, dans une première étape, 50 % des vols desservant celles du nord du pays. Par ailleurs, il a été précisé que la levée de la mesure de suspension des services aériens de transport public de passagers sur le réseau domestique «demeure tributaire de la mise en œuvre et du strict respect des protocoles sanitaires spécifiques aux aéroports et à bord des avions, élaborés sur la base des recommandations des autorités de l'aviation civile et adoptés par le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus».

A ce titre, les compagnies nationales de transport aérien sont chargées de multiplier les campagnes d'information en direction des usagers sur les mesures de prévention et de protection contenues dans les protocoles sanitaires et exigées pour les opérations d'embarquement et de transport.

Aussi, le Premier ministre,

Abdelaziz Djerad, a décidé la prorogation, pour 15 jours, de la fermeture de certaines activités commerciales au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire. Il a ainsi décidé la prorogation de la mesure de fermeture, pour une période de 15 jours, des marchés de vente de véhicules d'occasion au niveau de l'ensemble du territoire national. La mesure de fermeture est également maintenue dans les 34 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile pour les activités des salles omnisports et des salles de sport, des lieux de plaisance, de détente, des espaces récréatifs et de loisirs et des plages, des maisons de jeunes et des centres culturels, ajoute le communiqué. Le Premier ministre a également décidé la prorogation de la mesure de limitation, pour 15 jours et dans les 34 wilayas concernées par le confinement partiel à domicile, du temps d'activités de certains commerces qui devront cesser toute activité à partir de quinze heures. Il s'agit du commerce des appareils électroménagers, du commerce d'articles ménagers et de déco-

ration, du commerce de literies et tissus d'ameublement, du commerce d'articles de sport, du commerce de jeux et de jouets, des lieux de concentration de commerces, des salons de coiffure pour hommes et pour femmes ainsi que des pâtisseries et confiseries. Les cafés, restaurations et fast-foods limitent leurs activités uniquement à la vente à emporter et sont également soumis à l'obligation de fermeture à partir de 15 heures, selon le communiqué. Toutefois, nuance le communiqué, les wallis pourront «procéder à leur fermeture immédiate en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19». Le premier ministre a aussi décidé la prorogation des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au dispositif de contrôle par les services compétents, afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection ainsi que de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants.

A. F.